



L'ARBRE À SAUTRON

GUIDE DES BONNES PRATIQUES

ÉDITO

Bienvenue dans cette plaquette dédiée à l'Arbre. Ce document ne se veut pas seulement un hommage à ce véritable témoin de notre histoire commune, mais aussi un guide pratique destiné à enrichir notre expérience et interaction avec ce patrimoine naturel.

À Sautron, l'Arbre est une source d'inspiration. Il nous rappelle l'importance des racines, celles qui nous lient à notre terre et à notre identité. En prenant soin de lui, c'est un peu de nous-mêmes que nous préservons pour les générations futures.

Nos arbres jouent un rôle majeur face aux enjeux contemporains, au premier rang desquels les défis climatiques et l'érosion de la biodiversité. Mais ils sont également des êtres vivants, dont la présence peut parfois entraîner des gênes.

C'est pourquoi, une compréhension et une prise en compte équilibrée des différentes facettes des arbres sont nécessaires, pour

mieux connaître leurs nombreux bienfaits mais aussi les éventuelles contraintes qu'ils entraînent. Si la réglementation de protection des arbres est un outil indispensable à leur préservation, il appartient toutefois à chacun d'accepter les arbres dans son environnement et d'adopter une gestion éclairée afin de transmettre cette richesse naturelle.

À travers ce guide, la Ville souhaite réaffirmer la nécessité d'accueillir et de préserver notre patrimoine arboré.

Réalisé avec la participation de l'association Sautron-Nature que nous remercions vivement de son implication, ce guide est diffusé au plus grand nombre car il est aussi une invitation à agir. En comprenant mieux l'importance écologique des arbres, nous espérons vous inspirer à vous engager dans leur protection pour assurer leur prospérité et leur longévité.

Marie-Cécile GESSANT

Maire

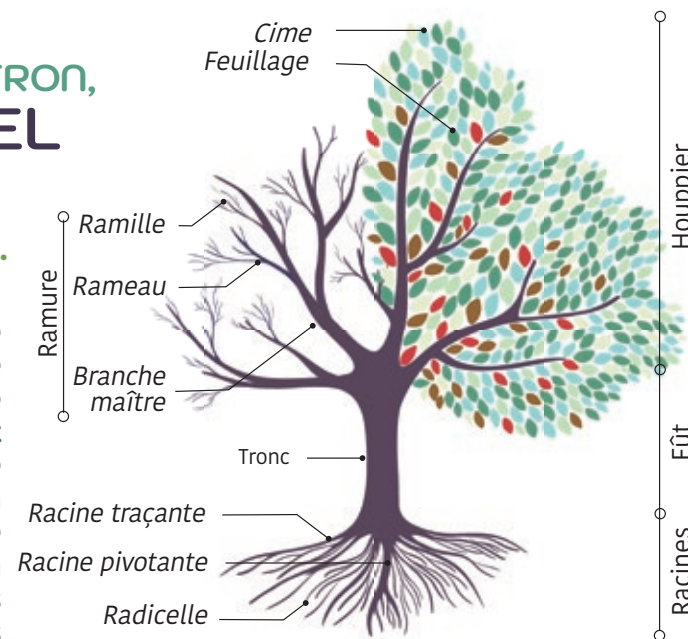
Jean-Hubert FLAMANT

Adjoint au Développement Durable et aux Relations avec Nantes Métropole

L'ARBRE À SAUTRON, L'ESSENTIEL

ARBRE, ARBUSTE, HAIE... DE QUOI PARLE-T-ON ?

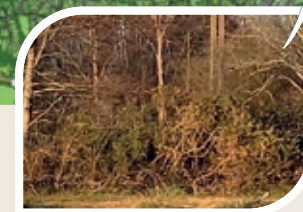
Anciennement recouverte de forêt et de territoire de bocage, la commune de Sautron conserve cet héritage. Elle possède aujourd'hui encore un patrimoine arboré riche et diversifié : arbres en villes, haies bocagères champêtrées et vallées boisées...



Les arbres en ville sont particulièrement nombreux et grands à Sautron. Ils représentent pourtant un patrimoine fragile : ils subissent de nombreuses pressions liées aux activités humaines, comme l'imperméabilisation des sols et la pollution. Ils jouent pourtant un rôle majeur pour le bien-être des citoyens.



Les boisements des vallées du Cens et de la Chézine sont des zones boisées, composées surtout de chênes et de châtaigniers. Ce sont des zones privilégiées pour la biodiversité.

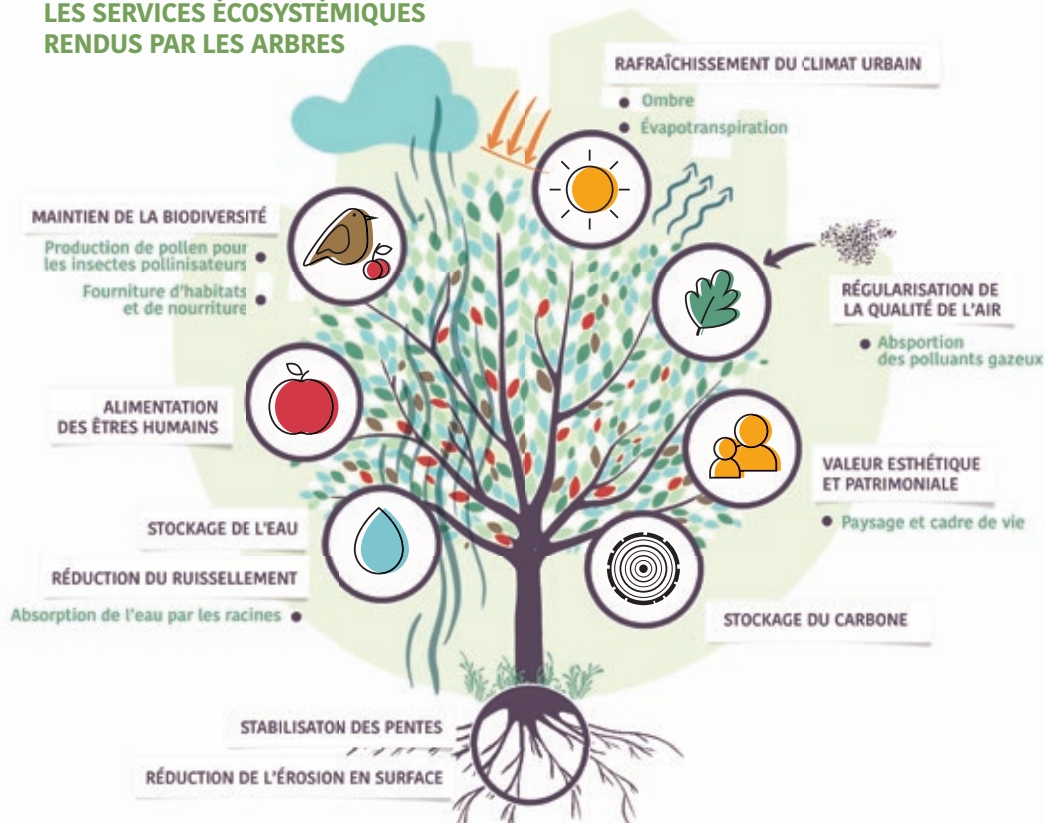


Les haies bocagères sont nombreuses à Sautron, y compris dans la zone urbaine où des talus et des haies champêtrées ont été conservés.

UN ARBRE, DE NOMBREUX BIENFAITS

Les arbres ne sont pas des ornements décoratifs, mais bien des organismes vivants, acteurs essentiels dans la préservation d'un environnement sain, résilient et biodiversifié.

LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES RENDUS PAR LES ARBRES



Les forêts françaises absorbent en moyenne **20% des émissions de carbone** d'origine humaine.



Les forêts abritent environ **80% de la biodiversité** terrestre.



Lors des fortes chaleurs, on observe une baisse **entre -4° et -8° sous une canopée** (ensemble du feuillage à la cime des arbres) par rapport au plein soleil.

L'ARBRE, AU COEUR DE LA POLITIQUE MUNICIPALE

La préservation du patrimoine arboré et de la qualité du cadre de vie sont au cœur des préoccupations de la Ville qui a mis en place un ensemble d'actions afin de **préserver, valoriser et accroître** ses arbres.

PRÉSERVER

Tous les arbres de la commune sont maintenus en **port libre**, pour respecter leur équilibre naturel. Les interventions d'élagage sont étudiées au cas par cas et la préservation des arbres est toujours une des priorités de la commune.



Une attention particulière est portée à la **préservation du patrimoine** paysager et aux continuités écologiques lors des nouveaux travaux d'aménagement.

VALORISER

La commune a inauguré en 2018 le sentier **Rando'Clim** dans la Vallée du Cens. Ce dispositif de sciences participatives permet d'évaluer les effets des changements climatiques sur la flore régionale.



ACCROÎTRE

La **forêt de Colin** a été plantée par les élèves des écoles en 2021 selon une méthode favorisant le développement rapide des bois urbains. En 2023, la Ville a célébré les deux ans de la forêt de Colin au milieu des arbres et arbustes qui avaient largement poussé.



La Ville replante à chaque fois qu'un arbre tombe naturellement ou est abattu pour des raisons de sécurité.

LES BONNES PRATIQUES : COHABITER AVEC LES ARBRES

Les arbres sont des organismes vivants dotés d'une grande longévité. Certains traversent les décennies, en influant inévitablement sur leur environnement immédiat. Leur proximité peut entraîner des gênes, mais une attention régulière aux besoins des arbres et une prise en compte de leur développement peut largement minimiser ces difficultés.

- Les feuilles, l'ombre, le vent... sont autant de gênes passagères, saisonnières et qui font partie intégrante du cycle de l'arbre.
- Prendre en compte les arbres existants et leur développement futur dans les nouveaux projets d'aménagement permet de limiter les désagréments.
- L'élagage sévère n'est pas une solution prônée par la ville car elle est contraire aux bonnes pratiques : couper des grosses branches ou étêter un arbre le rend plus fragile et sensible aux maladies.

En ayant une meilleure compréhension des besoins des arbres et de leurs contraintes, on cohabite plus sereinement avec eux !

Certains **pollens** peuvent être allergisants au printemps.

Les arbres abritent parfois des **animaux** source de gêne.

Le **vent** peut charrier des feuilles et des brindilles jusqu'à plusieurs mètres.

Les gênes sont plus marquées lorsque les aménagements sont réalisés sans prise en compte du développement de l'arbre dans son ensemble : son houppier, ses racines et son envergure future.

Le **houppier** en feuille peut faire de l'ombre.

La **chute des feuilles** à l'automne peut encombrer les pieds des arbres et les trottoirs.

Le système **racinaire** peut provoquer un soulèvement du sol.

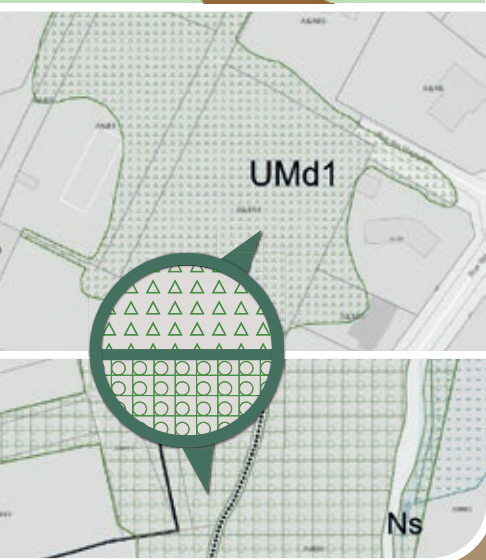
PROTÉGER LES ARBRES : LA RÉGLEMENTATION

Afin de préserver les arbres de son territoire, la Ville dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme métropolitain a protégé un certain nombre d'arbres. Cette protection assure la sauvegarde du patrimoine arboré de la commune, et ainsi la préservation de son cadre de vie.

Le PLUm a mis en place deux outils pour assurer la préservation des arbres isolés, des haies et des boisements :

- les **Espaces Paysagers à Protéger (EPP)**
- les **Espaces Boisés Classés (EBC)**

Cette protection impose aux propriétaires des espaces classés de se rapprocher du Service Urbanisme avant toute intervention.



CARTE INTERACTIVE

Pour connaître la nature de la protection de vos arbres, vous pouvez consulter la carte interactive du Plum :

<https://metropole.nantes.fr/plum>

Les espaces protégés sont représentés par les symboles verts ronds (EBC) et triangulaires (EPP).

Le non-respect de cette réglementation constitue un délit au Code de l'urbanisme et peut entraîner une procédure pénale et administrative.



ÉLAGUER LES ARBRES : LES BONNS GESTES

Les arbres possèdent une architecture naturelle solide et équilibrée, ils n'ont pas besoin d'être élagués pour se développer de manière pérenne. Cependant, la proximité des arbres entraîne parfois le besoin de réduire leur volume. Quelques règles fondamentales sont alors à respecter !

QUI ?

Il appartient au **propriétaire** (ou au gestionnaire) d'élaguer les arbres si c'est nécessaire.

COMMENT ?

L'élagage doit être **léger** et ne doit pas concerner les branches charpentières. Un élagage sévère entraîne le déséquilibre de l'arbre et, à terme, son épuisement.

Un **élagage sévère** a souvent l'**effet inverse à moyen terme** : l'arbre va produire beaucoup de bois dans les années suivantes, entraînant la multiplication et la croissance des petites branches !

Certaines essences sont plus résistantes à l'élagage comme le platane ou l'érable, d'autres sont plus sensibles comme le saule ou le frêne.

QUAND ?

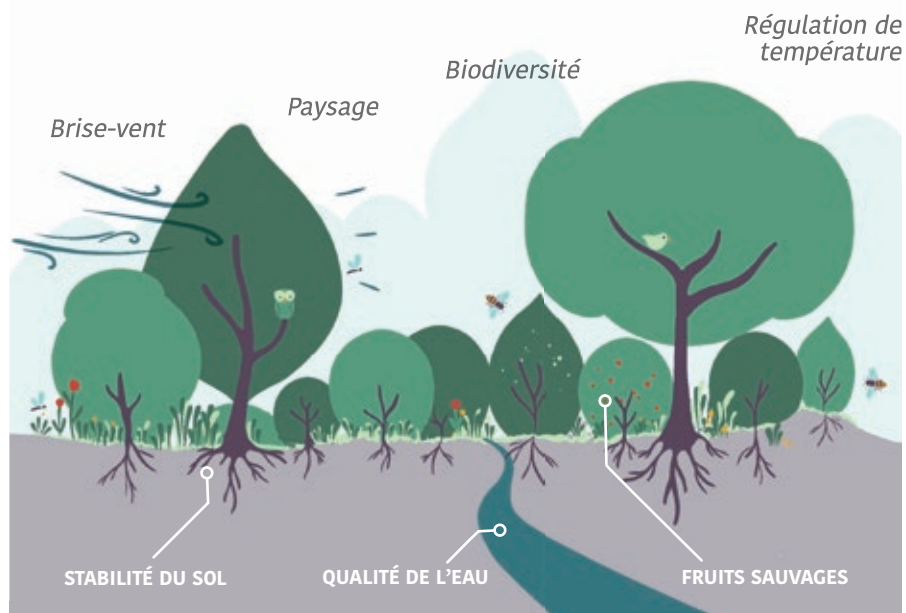
Hors intervention d'urgence, **l'hiver** est la meilleure période pour élaguer : l'arbre est en dormance et la sève est redescendue dans les racines.

Info en +

Pour faire la **demande d'élagage d'un arbre communal**, complétez le formulaire disponible sur sautron.fr **avant le 31 décembre** pour une intervention en début d'année suivante.

Les demandes sont étudiées au cas par cas et les réponses sont apportées dans le respect de la préservation des arbres.

HAIES ET ARBRES : ENTRETIEN ET PLANTATION



Les haies bocagères, en recul à l'échelle nationale, sont dans l'ensemble bien préservées à Sautron. En plus de faire partie intégrante du paysage, elles jouent un rôle central dans la préservation de l'environnement.

LES HAIES BOCAGÈRES

Pour conserver la structure de la haie bocagère, il est conseillé de prévoir une **taille d'entretien par an**, entre novembre et février.

Toute intervention est **interdite du 15 mars au 15 août** afin de préserver la période de nidification des oiseaux.

ET POUR LES HAIES URBAINES ?

S'il n'existe aucune réglementation pour encadrer la taille d'entretien des haies en ville, il est **conseillé d'appliquer les mêmes principes** que pour les haies bocagères afin de préserver la biodiversité.

PLANTER DES ARBRES

Planter un arbre est une bonne action, à condition de respecter quelques principes :

- Prendre en compte l'**environnement proche** de la plantation (ensoleillement, sol...) pour planter la bonne essence, au bon endroit.
- Choisir une **essence locale** idéalement et bannir les essences exotiques.
- Prendre en compte le **développement futur** de l'arbre, de son houppier et de ses racines.



Avant de planter un arbre, consulter les fiches Sesame (Cerema) pour identifier l'essence la plus adaptée :

www.cerema.fr/fr/actualites/sesame-projet-innovant-arbres-arbustes-urbains-adaptation-au



SERVICE TECHNIQUE

02 51 77 86 94



www.sautronnature.com

CEREMA

www.cerema.fr/fr/centre-ressources

PLUm

<https://metropole.nantes.fr/plum>

